Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 92	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Réclamations générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70,392 29	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Fonds Brut		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0|0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 55	
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50	
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,130 00	
Compte de propriété foncière	70,000 00	
Meubles de bureau et installations	1,000 00	
Argent comptant et en banque	6,629 96	
		$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00	
Réserve pour primes non expirées	82,699 61	
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende, 4 0|0 payable en janvier, 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 898.
GEO. C. WALSHE,
(SCEAU) Notaire Public.
16 jan—1 m

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformement à sa charte,ublie l'état suivant de ses affaires pendant année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 03	
		520,079 00
A déduire:		
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
A ajouter:		$290,054 37
Profits et perte		$25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 189		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau		80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½		71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100		80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½		223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numérotirée) à 235		3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		75 00
Une action French Opera House Association		50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.		35,000 00
Primes en mains de perception		19,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc		2,000 00
		$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00	
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07	
Dividendes non réclamés	780 00	
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88	
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71	
		$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD,
Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER,
GEO H. DUNBAR,
F. BARKER,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1m

Vingt-Sixième Etat de Situation Annuel de la Compagnie d'Assurances TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$468,239 60
Sur risques de mer		20,062 50
Sur risques de rivière		8,955 16
		$497,257 26
Ajouté, primes non expirées pour 1896		186,017 50
		$683,274 76
A déduire—		
Réservé pour primes non expirées pour 1897	$216,403 00	
Primes remboursées	78,952 86	
Réassurances	60,006 33	
		$349,442 19
		$333,832 57
A déduire—		
Pertes de feu payées	$162,797 00	
Pertes de mer payées	8,833 32	
Pertes de rivière payées	283 20	
Commissions	67,591 97	
Taxes et licences	7,499 17	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	22,598 15	
	$269,557 81	
Pertes non payées	13,574 65	
		$283,132 46
Profit net		$50,700 11

ACTIF.

Comptant en banque	$ 37,689 08	
240,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans		249,600 00
160,000 bons d'Etat de la Louisiane		163,200 00
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis		57,000 00
25,000 bons à prime de la Nlle-Orléans		50,250 00
100 actions de la banque Canal		12,400 00
25 actions de la Banque Nationale Germania		2,500 00
10 actions de la Banque d'Epargnes Provident		780 00
Prêts sur hypothèque		14,750 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau) 217 rue Camp		40,000 00
Primes en cours de collection		60,158 66
		$688,327 74

PASSIF.

Fonds capital		$250,000 00
Surplus		201,215 09
Réservé pour primes non expirées		210,403 00
Dividendes non payés et payables en janvier 1898		13,135 00
Pertes non payées		13,574 65
		$688,327 74

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.
ALBERT P. NOLL, Président.
H. R. GOGREVE Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de janvier 1898.
JEFF. C. WENCK, Notaire Public

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 12me jour de janvier 1898, il a été résolu de payer sur demande un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant DIX POUR CENT pour l'année 1897.

BUREAU DES DIRECTEURS

H. Buddig,	Albert P. Noll,
J. B. Camors,	Frank Roder,
Félix Ernst,	Louis Haak,
H. R. Gogreve,	F. Raquet,
S. Hyman,	Wm B. Schmidt,
F. Jancke,	H. Schulze,
Julius Keiffer,	J. G. Spor,
J. H. Keller,	C. H Schenck,
Isaac Levy,	A. Socola,
Nich. Miller,	Hy Thoele,
C. H. Miller,	Hy Wellmann.

18 janv—1m dim au 13 f-v

Vingt-huitième Etat Annuel

DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$182,156 71
Sur risques de marine		1,429 52
Sur risques de rivière		2,180 40
		$185,766 63
A ajouter, primes non acquises de 1896		65,700 00
Primes totales		$251,466 63
A ajouter, intérêts et profits et pertes		22,071 64
Revenus		$273,538 27
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$52,035 70	
Sur risques de marine	74 60	
Sur risques de rivière	23 37	
Total des pertes payées	$52,133 67	
Retour de primes et cancellations	24,212 43	
Commissions	25,071 87	
Réassurances	16,678 59	
Taxes et Licences	2,497 64	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage, etc	30,778 48	
Déboursé		$151,372 68
		$122,165 59
Primes non acquises de 1897	73,458 15	
Pertes ajustées et non ajustées	14,024 00	
Dividendes d'intérêts de 6 pour cent sur le fonds capital pour l'année 1897	12,000 00	
Fonds de réserve (se montant à $40,207 98)	22,683 44	
		$122,165 59

ACTIF

Argent en banque	16,507 60
$150,000 Bons Constitutionnels de la Nlle Orléans 4 0|0 à 102	153,000 00
$75 000 Bons de l'Etat de la Louisiane 4 0|0 à 100	75,000 00
34,180 Bons à Primes de la Nlle-Orléans à 200	68,360
10 actions Compagnie d'Assurance Germania à 75	750 00
Primes en voie de recouvrement	21,810 43
Meubles et installations de bureaux	1,500 00
	$336,928 03

PASSIF

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	3,237 90
Réservé pour primes non-acquises	73,458 15
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	14,024 00
Dividendes d'intérêt de 3 0|0 sur le fonds capital dû en janvier 1898	6,000 00
Fonds de réserve	40,207 98
	$336,928 03

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
A. J. MIOTON, Secrétaire pro tem.
GEO. LANAUX, Président
Assermenté et signé devant le soussigné, notaire public, ce 11 janvier 1898.
EDGAR GRIMA, Notaire Public.
12 janv—1m—mer dim

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement de licences et de remplir les retours d'assessements.

F. D. CHARBONNET, Notaire.
No 606 rue Gravier, coin Camp. N. O.
23 janv—1m—dim mar ven

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLE DU SUN.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

—:o:—

ACTIF.

	Valeur au pair	Valeur sur sur le marché.	
BONS—			
Ville de la Nouvelle Orléans, à 102 1|2 4 0|0	$442,500 00	$453,562 50	
Louisiana State Consols, à 100, 4 0|0	200,000 00	200,000 00	
New Orleans City Premium à 201 3|4	18,200 00	36,718 50	
United States Registered, à 113, 4 0|0	25,000 00	28,250 00	
New Orleans City Gold, à 140, 7 0|0	18,000 00	25,200 00	
			$ 743,731 00
ACTIONS—			
220 actions, New Orleans City Waterworks Co., à 112	$ 22,000 00	$24,440 00	
20 actions Provident Savings and Safe Deposit Bank, à 75	2,000 00	1,500 00	
675 actions Banque du Canal, à 121	67,500 00	81,675 00	
300 actions New Orleans and Carrollton Railroad Co., à 124	30,000 00	37,200 00	
			144,815 00
Propriétés foncières en la Nouvelle Orléans, 3 propriétés			47,500 00
Comptant en banque et dans le bureau			92,559 01
Balance comptant en cours de collection			68,598 15
Total de l'actif			$1,097,203 16

PASSIF.

Capital actions		$500,000 00
Réservé pour primes non acquises		224,915 13
Réservé pour pertes non ajustées et non payées (Feu 45,233; Rivière 1,050; Maritime 250)		46,483 00
Réservé pour dividendes non payés		12,500 00
Réservé pour toutes autres réclamations contre la compagnie		8,605 02
Surplus net		304,700 01
Total		$1,097,203 16

—:o:—

CHARLES JANVIER, Président.
R. E. CRAIG, Vice-Prés. FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier, 1898.
21 janv—1m dim

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 624 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$169,375 40	
Sur risques de mer	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter— Primes non acquises 1896	48,763 60	
		$222,112 94
A ajouter— Intérêt	$9,409 79	
Loyer	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$72,400 22	
Sur risques de mer	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896	7,393 01	
Pertes totales	$65,383 80	
Primes retournées	$23,543 13	
Réassurances	7,769 78	
Commissions	17,674 92	
Taxes et licences	6,218 87	
Dépenses générales Agence et légales	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
		$61,846 50
Profit		$30 083 01
Dividende de juin et de décembre 1897	20,000 00	
Profit net de 1897	10,083 01	
		$ 10,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 4,647 27
Primes en voie de collection	28,077 96
Billets garantis sur nantissement	13,291 40
Comptant en main	18,762 88
Propriété foncière	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co à 12	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75	525 00
50 actions de la Provident Savings Dep'st & Deposit Bank à 80	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90	4,500 00
796 bons à prime à 202 1|2	32,238 00
7 bons à prime tirés à 230	336 00
8 Louisiana Consols à 102	8,160 00
$1,750 bons à primes bons hypothécaires de la Orleans Railroad Co à 70	1,225 00
Librairie et meubles	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00	
Primes non acquises de 189	52,232 00	
Pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
Dividende Lou réclamés	942 00	
Dividende de décembre 1897	8,000 00	
Surplus	21,132 42	
		$291 920 92

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Signé.) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
(signé) JULES MONTREUIL, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898
(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire.
16jan—1m

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de R. W. McClanahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 54,970—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Solomon Wolff administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
28 janv—28—fév 1 6

Succession de Mme Caroline Herberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,045 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph F. Herberger administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Carroll et Carroll avocats.
28jan—28. I. 6.

Succession de John E. Ford

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,088—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles J. Mott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
28jan—28—fév 1 6

Succession de Patrick Dean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,447—Division C—Attendu que Patrick J. McMahon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Dean, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
21 janv—21 25 30

Succession de Joseph Oteri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,479—Division C. Attendu que Frank Zenge, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Oteri, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN Greffier
25 janv—25 29—fév 3

Succession de Elijah R. Perry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,453—Division E—Attendu que Elijah R. Perry, neveu du défunt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elijah R. Perry décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN, Greffier.
23 janv—23 27—fév 1

Succession de David Ingram Purser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,472—Division E—Attendu que Brittain B. Purser, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Ingram Purser, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.
Farrar, Jones, Kronenschnitt et Gurley.
23 jan—23 27—fév 1

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recus et des débours pour le mois de septembre 1897, présenté par A. G. Ricks, Receveur de la New Orléans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel & Hart, avocats. Greffier.
26 jan—26 30—fév 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cottage double.

Kocke & Hernandez vs Mme W. D. Moller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 7 février 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

LE COTTAGE DOUBLE EN BOIS

Situé sur l'avenue Pélican, entre les rues Powder et Benny, borné par la rue Alix dans le 5me District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour les plaignants.
26jan—26 29—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt indivis dans une propriété du Deuxième District,

Connu comme No 1904 rue Ursulines.

Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, mesurant à une distance d'environ trente pieds de la rue Roman vingt quatre pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante huit pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. J. Meral, avocat pour le plaignant.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ardoises,

Située à l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle,

Dans l'ilet borné par les rues Valmont et Annonciation,

Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bardeaux,

Le terrain mesurant 28 pieds par 110 pieds.

A l'arrière de ladite Eglise.

W. C. Faust et Jas McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Ezekiel Warmington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,376 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans Lne, dans l'ilet désigné par le No "quinze" sur l'ancien plan du "Faubourg Avart" et maintenant par le No 135 sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Valmont et Bellecastle. Ledit lot est désigné par le No "dix" sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, date du 23 juin 1866, déposé dans le bureau de Adolphe Baldouquié, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure Vingt huit pieds de face à la rue Laurel sur Cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart avocats des plaignants.
22 janv—22 23 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'UNE PROPRIETE DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT.

Carson Mudge vs L. D. Herbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White et Bank désignés comme ilet "D" sur un plan privé de L. Sargi, en dépôt à la "Hibernia Insurance Co" les dits lots sont désignés par les Nos 2, 27 et 28 numérotés comme suit: Lot 26 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée, dans la même ensemble fond cent quatre vingt quinze pieds. Lot No 27 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée dans la même ensemble fond, sur cent quatre vingt quinze pieds et sept lignes. Le lot No 28 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, même dans le fond par cent quatre vingt quinze pieds sept lignes, la ligne après prendre de la rue Bank et ceux quatre pieds six lignes sur la ligne de séparation du No 27
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Theo Colonia avocat pour le plaignant.
31 déc—31—jan 17 1 21 28—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Bonne Chance pour se Procurer une Charmante Résidence

Dans le Septième District Portant le No Municipal 820 rue Dublin.

A Proximité des Chars, du Marché, des Eglises et Ecoles, etc.

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 55 150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 18 8, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 92, lequel ilet est borné par les rues Burthe Maple, Dublin et Dante et mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Burthe, sur une profondeur de deux cent sept pieds six pouces entre lignes parallèles, et étant composé des lots originaux 5, 6 et 7 et parties des lots originaux 11, 12, 13, 18 et 19 d'après le plan original du dit ilet; les améliorations qui s'y trouvent portent le No Municipal 820 rue Dublin.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et améliorée du Troisième District.

Connue comme No 2247, rue Villeré entre Mandeville et Marigny.

John Mercadal vs Bertha Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55 419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix huit de l'ilet No 53, sur un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1831 déposé dans le bureau de C. Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année; le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine, soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Girod) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du fond du lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. H. Lavillebeuvre, avocat pour le plaignant.
29 janv — 29 30—fév 4 11 18 25 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands terrains de valeurs situés dans le Septième District.

F. Rivers Richardson vs Mme Jacob Van Wickle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,258—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro quarante quatre (44) borné par les rues Esther, Lowerline, Pine et Wall lesquels dits lots ou portion de terre sont désignés par les numéros deux et quatre (2 et 4) dudit ilet, et mesurent comme suit à savoir: Le lot numéro deux mesurant quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur et fléché à la rue Wall. Le lot numéro quatre mesurant cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ledit lot numéro quatre commençant à une distance de quatre vingt dix pieds soit de l'encoignure des rues Esther et Wall.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un ilet de terre de valeur, etc., dans le Quatrième District.

Sigmund Mendelsohn vs Joseph J. Hebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,219—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'